

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**École primaire privée La Sainte Famille  
Dijon (Côte-d'Or)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0212036Z\_RT2

# **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

## **Déploiement national**

### **École primaire privée La Sainte Famille Dijon (Côte-d'Or)**

#### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0212036Z\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	A. GERON	Chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	E. GALTIER	Chargée d'affaires sites et sols pollués
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## ***SYNTHESE***

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

**L'école primaire privée La Sainte Famille** (ETS n°0212036Z) est localisée au n°4 de la rue Pierre Thévenot, dans l'enceinte de l'établissement religieux du « Prieuré de la Sainte Famille », en centre-ville de Dijon (21). Elle accueille une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 11 ans (16 pour l'année 2011-2012), répartis dans plusieurs classes (classes élémentaires ainsi qu'une classe de grande section de maternelle), encadrés par trois professeurs et deux prêtres.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la superposition de l'école La Sainte Famille avec une ancienne activité de dépôt-vente en gros d'articles de droguerie (site *BASIAS* n°BOU2100730) comprenant un stockage de liquides inflammables (DLI).

Cette étude conclut à des potentialités d'exposition par inhalation de l'air dans le bâtiment principal comportant les salles de classe et les logements de fonction.

L'ensemble des espaces enherbés situés dans la cour et accessibles aux enfants sont constitués de terres d'apport saines mises en place en 2000, permettant d'exclure toute influence de l'ancien site *BASIAS* sur ces matériaux. Néanmoins, dans le cadre d'une approche sécuritaire, le scénario d'exposition des enfants par ingestion de sol superficiel a été retenu et il a été décidé de contrôler la qualité des sols de surface de l'aire de jeux engazonnée située dans la cour de récréation.

Les réseaux d'eau du robinet ne traversent pas les terrains ayant accueilli les activités potentiellement polluantes du site *BASIAS* (dépôt de liquides inflammables). La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations n'est donc pas retenue.

---

<sup>1</sup> *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

## **Résultats des investigations**

Les investigations de phase 2 ont été menées sur :

- l'air d'une cave située sous le logement de fonction des prêtres ;
- l'air dans le sous-sol situé sous le réfectoire, lui-même situé sous les salles de classe ;
- les gaz du sol au droit de ces deux points de prélèvement ;
- les sols superficiels au niveau de l'aire de jeux engazonnée.

Les substances recherchées sont les substances volatiles associées aux activités recensées pour l'ancien site BASIAS. Les prélèvements réalisés correspondent bien au programme prévisionnel d'investigations défini à l'issue de la phase 1 du diagnostic.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (ADEME, BRGM, INERIS, INVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- des composés organiques et des métaux ont été quantifiés dans les sols de l'aire de jeux engazonnée. L'interprétation de ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol, montre que la qualité des sols ne pose pas de problème ;
- des composés volatils ont été quantifiés dans l'air des deux sous-sols et dans l'air du sol sous ces derniers. Toutefois, les concentrations dans l'air à l'intérieur des salles de classe et des logements de fonction, estimées sur la base de ces résultats, sont inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le cadre de la démarche ;
- aucun des autres composés recherchés n'a été quantifié (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire).

**Ainsi, la qualité des sols superficiels et de l'air intérieur ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Dans l'hypothèse d'une dégradation des dalles du bâtiment principal (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus leur rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée dans les sous-sols situés en dessous. Ceci amène à recommander le maintien en bon état de ces dalles.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école primaire La Sainte Famille à Dijon (ETS n°0212036Z) en « **catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour**

**expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**